



TRAMPOLINE

CHAMPIONNAT D'ÎLE DE FRANCE

Le Championnat d'Île de France est organisée conjointement par le Red Star de Champigny et le Comité Régional d'Île-de-France. Cette compétition est sélective pour les Championnats de France pour les gymnastes des filières Nationale et Elite en individuel et en synchronisé.

DATE DE LA COMPÉTITION

Samedi 16 février 2019

Le planning de la compétition sera diffusé sur le site du comité régional :

CRIFGYM : https://www.crif-ffgym.com/TR_r69.html

LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase Paul-Emile VICTOR

Rue du Professeur Paul Milliez à CHAMPIGNY SUR MARNE

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement se fait uniquement via la base extranet du site ffgym.com, la date limite est le 25 janvier 2019. L'ensemble des informations utiles à la procédure d'engagement sont disponibles sur les sites du comité régional IDF.

Pour les droits d'engagement, se conformer au tarif régional qui est de 18€ en individuel et de 20€ par équipe en synchronisé (cf plan d'action p 6)

Le montant des engagements devront être réglés au plus tard 10 jours avant la date de la compétition à l'ordre du CRIFGYM :

- Par chèque : CRIFGYM situé au 21 avenue Pierre Curie 78210 Saint-Cyr-l'école
- Par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 – BIC : CMCIFR2A
- Par carte bleue : via la page d'accueil du site du CRIFGYM : <https://www.crif-ffgym.com/>

En l'absence de paiement, les gymnastes du club ne seront pas autorisés à concourir.



JUGES

Les clubs devront présenter le nombre règlementaire de juges impérativement en tenue, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral ; le nom et le niveau de chaque juge devant être précisé.

La liste des juges officiant tirés au sort sera publiée 5 jours avant la compétition sur les sites des comités régionaux.

Les juges remplaçant seront sollicités pour la gestion du secrétariat durant la compétition. Une réunion de juge sera mise en place au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition. La présence des juges est obligatoire.

Les juges n'officiant que l'après midi, ne seront pas tenus d'être présent à la réunion des juges. Ils devront se présenter au responsable des juges au moins 45 mn avant le début des séries de la session de l'après midi.

Tout juge absent ou en retard sera considéré comme forfait.

Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.

Attention une amende peut ainsi être infligée au club ne présentant pas de juge. En effet, si le nombre de juge n'est pas suffisant, la compétition ne pourra pas avoir lieu ou être fortement perturbée.

N'hésitez pas à solliciter des juges d'autres clubs. Il existe sur Facebook une bourse aux juges pour aider : « Juges Trampo Idf »

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPE

- [Coupe Féminine et Masculine](#)

Le calcul des coupes féminine et masculine s'effectue en additionnant les 3 meilleures notes à chaque passage des épreuves qualificatives, sur 4 compétiteurs (3 minimum) **désignés à l'avance.**

- [Coupe des clubs](#)

Le calcul de la coupe des clubs s'effectue de la façon suivante : dans chaque filière (Nationale et Elite), chaque gymnaste qui réalise les minimas de sélection de sa catégorie, rapporte au club les points suivants :

- Nationale : 3 points
- Elite : 5 points

Le classement des clubs se fait par addition des points obtenus par les gymnastes du club. (*cf p13 du plan d'action régional IDF*)



INFORMATIONS IMPORTANTES

Bon de soutien aux compétitions régionales (*plan d'action régional page 14*)

Entrée gratuite :

- pour les moins de 12 ans,
- pour tous les licenciés FFG, sur présentation du justificatif (attestation de licence).

Entrée Public : 5 euros.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.